



ARBU INFO

Magazine d'information de la commune d'Arbusigny - N° 26 - février 2017



édito



A l'instar de 2015, 2016 a connu des attentats aux quatre coins du monde, mais celui de Nice a marqué tous les esprits. Une fois de plus la solidarité s'est manifestée et face à l'inconcevable, nous devons garder notre sang-froid, notre dignité et notre vigilance.

Poursuivons le travail entrepris dans un esprit de cohésion afin que nous puissions répondre au mieux à vos attentes.

Contrairement à ce qu'Albert Einstein a écrit : « Je ne pense jamais au futur, il vient bien assez tôt », nous avons déjà bon nombre de projets pour 2017

- Elargissement de la route du Biollay afin de permettre le croisement des véhicules et apporter une sécurité au car scolaire qui l'emprunte chaque jour
- Enfouissement des réseaux Champaton, le Fresnay

- Assainissement collectif au Vernay Dessous

Ce sont des projets que nous souhaitons commencer cette année, tout en restant en cohérence avec les finances, une longue réflexion est nécessaire avant chaque travaux importants vu la baisse des dotations.

Concernant le PLU, je vous informe que le PADD (projet d'Aménagement et de Développement Durable) a été débattu par délibération le 23 mai 2016.

Une nouvelle loi d'aménagement nous oblige à respecter le Scot et nous contraints à densifier les zones déjà urbanisées. La réunion publique a eu lieu le mardi 7 février à 20h à la salle des fêtes pour présenter le PADD. Le zonage vous sera présenté à l'automne.

Où en sommes-nous du groupe scolaire ? Le concours d'architecte est terminé, la validation des trois bureaux retenus a été faite le 25 janvier avec le CAUE et les membres du Jury.

Le cahier des charges leur sera remis et ils pourront travailler sur le projet. Le 17 mai, il y aura la désignation du lauréat.

Enfin, le Chef-Lieu est maintenant doté d'un commerce de proximité, très apprécié par les habitants et nous leur souhaitons le meilleur pour les années à venir.

Merci au département pour les travaux réalisés.

Merci à toutes les associations pour leurs investissements, ce sont elles qui dynamisent la commune

Merci à l'équipe municipale pour son travail, sa motivation et son implication au sein du conseil.

Confiante dans l'avenir, il me reste maintenant à vous présenter à titre personnel et au nom de l'équipe municipale, tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour la nouvelle année. Qu'elle soit riche en projets et qu'elle vous apporte, à vous et à vos proches, la réalisation de toutes vos espérances.

Ayons une pensée pour nos concitoyens âgés et pour tous les malades.

Que vos familles soient unies et heureuses, que votre travail vous apporte satisfaction et une réussite scolaire pour vos enfants.

Madame Le Maire, Régine Rémillon



Élections présidentielles



Elections présidentielles

De 8 h à 19 h

Dimanche 23 avril

Dimanche 7 mai

Elections législatives

(Heures non définies à ce jour)

Dimanche 11 juin

Dimanche 18 juin

Les élections se dérouleront dans la salle des associations, n'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité.

Suite à la disparition d'un trousseau de clés sur la porte du local communal, un dépôt de plainte a été déposé auprès de la gendarmerie de Reignier.

Si une personne venait à retrouver ce trousseau, nous la remercions de le déposer à la mairie.

Commémoration du 11 novembre



La 98^{ème} commémoration du 11 novembre 1918 s'est tenue au monument aux morts. Les enfants et leurs professeurs étaient, comme chaque année, présents pour interpréter « On écrit sur les murs » et ainsi faire acte du devoir de mémoire qui est le leur.

Le verre de l'amitié a clôturé cette cérémonie.

Jean Vachoux



C'était le 11 mars 2016, nous étions alors réunis une dernière fois pour accompagner Jean vers sa dernière demeure.

Jean, né en 1942, fils de Germaine et Joseph, aîné de la famille rejoint bientôt par Régis et Brigitte, à l'âge venu il épouse Henriette puis viendront Anne-Lise, Sylviane, et Pascale.

Issu d'une famille de cultivateurs, Jean va continuer à travailler dur où les valeurs rurales sont bien ancrées et ce sera les fondations de la vie à deux avec Henriette, leur métier : cultiver la terre mais pas seulement, se cultiver et s'ouvrir vers les autres.

Homme au caractère bien trempé et aux convictions bien forgées mais toujours ouvert au dialogue avec qui que ce soit, pour changer d'avis, compliquer, mais toujours communiquer pour s'instruire.

Engagé depuis tout jeune dans une multitude de mouvements où Jean combattait pour la paix, l'entente et la solidarité entre les hommes.

Durant la célébration les nombreux témoignages venaient saluer une dernière fois un homme simple sans fanfaronnade mais déterminé, chez Jean pas de langue de bois.

Impliqué dans le CCFD (Comité Contre la Faim et pour le Développement) dans le CMR (Chrétiens Monde Rural) selon le sujet, tu n'as pas hésité à interpellier l'Evêque.

Engagé également dans les instances agricoles, tu faisais partie de la confédération paysanne, de la FDCL ((Fédération des Coopératives Laitières) du SIR (Syndicat Interprofessionnel du Reblochon) et sa participation active au sein des instances nationales de A.O.C. du reblochon, dont d'ailleurs tu ne manquais pas de raconter ta rencontre avec un membre de l'INRA natif de notre commune en pleine réunion dans un bureau ministériel.

Fervent défenseur du monde rural, tu as mis toute ta force pour maintenir notre fruitière et la faire évoluer avec les années, de la Coop au GIE (Groupement d'Intérêt Economique), il fallait que les hommes et leurs productions se rassemblent, la taille du géant Lactalis ne te faisait pas peur, en témoignage un de ses directeurs (qui n'était pas arrivé à te faire plier) venu te saluer chez toi lors de son départ.

Beaucoup de tes collègues ruraux (d'accord ou pas avec toi) t'ont accompagné une dernière fois car aujourd'hui le lait de bonne qualité et les avantages qui en découlent c'est aussi grâce à ta sueur.

Tu étais de tous les combats, de toute nature. Tu n'as pas hésité à rendre ton carnet militaire lors de la création du camps militaire du Larzac, toi qui avait participé à la guerre d'Algérie, tu avais compris que ça n'était pas en apprenant à faire la guerre sur des terres destinées à nourrir les hommes que l'on peut avancer ensemble.

Ensuite, un autre combat a eu lieu avec le départ précipité d'Anne-Lise, mené avec force et cohésion pour vous tous.

Dans tes derniers engagements tu faisais partie du CHRA (Citoyens Résistants d'Hier et d'Aujourd'hui), pour rendre hommage à ceux qui nous ont défendus il y a des décennies, mais aussi encourager ceux qui pensaient que c'est avec la liberté d'aujourd'hui que l'homme pourra progresser demain.

On ne peut pas non plus oublier le collectif NGDS (Non au Gaz de Schiste) où là encore tu te bats contre ceux qui veulent dynamiter notre espace de vie quitte à nous empoisonner sous prétexte d'indépendance énergétique.

Saluons très respectueusement la mémoire de Jean qui a lutté avec force et ténacité pour la défense des intérêts collectifs d'une population rurale en difficulté.

Voilà, il doit certainement en manquer encore, mais une chose est sûre, quand une figure comme toi (on peut dire un pilier) s'en va, il reste un grand vide.

Pierre Moretti

Travaux



En novembre 2016, mise en service d'un nouveau type de ralentisseur réfléchissant au Souget pour assurer la sécurité de ce secteur.

Personnel communal



© M. Duverney-Boisier

Diplôme de Prévention et Secours Civique 1

La municipalité a proposé au personnel côtoyant plus particulièrement les enfants de se former aux gestes de premiers secours.

Ainsi, Hélène, Carmen, Akima, Sylvie et Anne ont suivi une formation auprès de la Croix Rouge pour apprendre à faire face à différentes situations d'urgence (brûlure, malaise, étouffement, traumatisme, etc...). Félicitation pour leur engagement et leur diplôme.

Fleurissement

Maisons fleuries 2016

Vendredi 18 Novembre Mme le Maire et la commission fleurissement ont invité les lauréats du concours des maisons fleuries à la traditionnelle remise des prix.

Les membres de la commission qui visitent l'ensemble des hameaux de la commune ont félicité les gagnants de cette année et remercié toutes les personnes qui fleurissent et agrémentent leur maison car même si c'est un plaisir personnel, le fleurissement individuel participe à l'embellissement et au bon vivre dans la commune. Le pot de l'amitié a clôturé la cérémonie.



© A. Girard

LISTE DES PRIMÉS 2016

Catégorie « Balcons »

- 1- Mme DEMOLIS Jacqueline et Mr JUNET
- 2- Mr et Mme LEBRUN
- 3- Mr et Mme DUSONCHET Daniel

Catégorie « Aménagement Paysager »

- 1- Mr et Mme MACHADO Paulo
- 2- Mr MONNIER Hervé
- 3- Mr AJDUCKOVICH J-François

Catégorie « Villa »

- 1- Mr et Mme BORCARD Michel
- 2- Mr et Mme VACHOUX Jacques
- 3- Mr et Mme PINTO ALVES Daniel

Catégorie « Maison Rénovée »

- 1- Mme MUGNIER Alice
- 2-Mr et Mme BOIS-PARISOT Daniel
- 3-Mr et Mme REGAT Jean-Marc

Catégorie « Ferme et Maison de Village »

- 1- Mme DEMOLIS Madeleine
- 2- Mr et Mme JACQUEMOUD Raphaël
- 3- Mr et Mme DUBOUCHET Maurice

Prix Spécial :

- Mr et Mme GIRARD André
- L'équipe et les enfants des TAP
- Vachoux Laurence

Fleurissement

MAISONS DES PRIMÉS 2016



FLEURISSEMENT : PRIX DEPARTEMENTAL DU C.A.U.E

Au cours de la remise des prix du concours des maisons fleuries d'Arbusigny, la commission a rappelé l'importance du fleurissement pour l'embellissement de notre village. A ce titre d'ailleurs la commune d'Arbusigny qui a participé au concours départemental « paysage, fleurissement et cadre de vie » a reçu le prix « pour le dynamisme et l'investissement de l'équipe municipale ».

42 communes : petits villages ou grandes agglomérations ont été visités par le jury départemental sur l'ensemble des secteurs géographiques du département. Outre l'entretien du végétal, le jury évalue la qualité esthétique et paysagère globale des espaces publics communaux et des communes en général selon une grille de critères bien précise. Seuls 8 prix ont été décernés à différentes communes dont Arbusigny ce qui lui permet d'être présélectionnée à la candidature pour l'obtention de la 1ère fleur.



Les TAP



Poissons et papillons en bouchons, réalisés par les TAP Multi-loisirs.

Les enfants étaient accompagnés par les animatrices Akima, Anne et Carmen.

Activités de Noël avec les petites et moyennes sections, Marie-Claude et Akima.



Le Patois



© A. Girard

"Lou ptiou d'Arbozni sont ireu d'aprendre ntron patoué, pwè farme ireu d'doyi awè la band' a Fanfouè pè l'grand bonheu dè to sleu qu'lé gruète."

Repas de Noël



© A. Girard

Les Têtes Argentées se sont réunies au Chalet des Bornes pour le repas de fin d'année.

APE

Samedi 10 décembre 2016, la salle des fêtes fut transformée en un lieu empli de la magie de Noël. Un grand merci à l'équipe enseignante ainsi qu'aux élèves, pour la confection de bricolages revendus au profit de l'APE.

Comme chaque année, un vaste choix de petite restauration fût proposé : assiette de raclette, huîtres, crêpes et hot-dogs.

Chacun pouvait choisir son sapin fourni par les établissements PUGIN.

Les enfants, classe après classe, ont entonné des chants de Noël ; ils ont été félicités et récompensés par la venue du... **Père Noël !**



© J. Zbinden



JÉRÔME ZBINDEN



JÉRÔME ZBINDEN

Vente de chrysanthèmes



Samedi 29 octobre 2016, l'APE a organisé sa traditionnelle vente de chrysanthèmes.

Avec un vaste choix de fleurs colorées fournies par les établissements GROS à Arthaz, cette matinée fût un succès.

Cross de Mouille-Marin



C'est au mois d'octobre que s'est déroulé le traditionnel cross des écoles près de l'étang de Mouille-Marin. Il a réuni les écoliers de La Muraz et d'Arbusigny.

Un grand bravo aux enfants de la grande section au CM2 pour leurs performances.

Marjorie Duverney-Boisier



Ski de fond



Les enfants de l'école du CP au CM2 sont allés en séances ski de fond au plateau des Glières.

Malgré une première sortie annulée, trois autres ont pu être programmées pour le bonheur de tous.

Pour les plus petits c'est une découverte ludique de la glisse à travers jeux et exercices, tandis que les plus grands s'initient au skating et parcourent les pistes du plateau.

Marjorie Duverney-Boisier



Tournoi de Judo

Début décembre, et durant 3 heures, 40 judokas se sont affrontés, lors d'un tournoi.

Les compétiteurs filles et garçons étaient répartis par poids et par qualification en douze poules.



© A. Girard



Cantine

**INSCRIPTION RENTREE 2017
: LUNDI 19 JUIN 16H30 - 18H30
SALLE DES FETES**



© H. Duveillard

Les formulaires d'inscription vous seront transmis auparavant dans les cahiers des enfants.

Le repas de Noël de la cantine a bénéficié cette année à 100 personnes : enfants, parents, enseignantes, personnel de la mairie et élus.

Nous vous rappelons que Lou Ptiou Golus est une association à but non lucratif, de parents bénévoles, qui permet aujourd'hui à plus de 120 enfants de la commune de bénéficier d'un service de garderie le matin de 7h00 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h30, ainsi que d'une cantine scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis, avec le soutien de la mairie qui met à notre disposition la salle communale, contribue aux frais de chauffage et rémunère la cantinière et subventionne une partie de l'encadrement des repas.

Nous sommes à la recherche de toutes les bonnes volontés qui voudraient nous rejoindre pour nous aider à faire vivre ce service, devenu indispensable pour de nombreuses familles du village.

Si vous souhaitez nous rencontrer ou participer à notre

prochaine réunion, merci de laisser un message sur le portable de l'association : 07 87 35 95 09.

Nous sommes également en quête de jeux de société à mettre à la disposition des enfants à la garderie ou après les repas de midi quand le mauvais temps ne permet pas aux enfants de sortir jouer dehors. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos anciens jeux !

Merci pour votre soutien !

Les bénévoles de l'association : Mélanie, Sandra, Yanick, Sébastien et Marion

Les animatrices de la garderie-cantine : Hélène, Nathalie, Sylvie et Laurence.



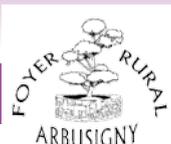
Les bénévoles du foyer



© A. Girard

C'est fin novembre que les bénévoles se sont donnés rendez-vous pour fêter ensemble le cinquantième anniversaire du foyer rural.

L'occasion de se remémorer le temps passé, les diverses activités dont : le ski de fond, le yoga, la peinture... mais aussi les difficultés rencontrées et surtout la motivation constante de l'équipe au travers des années pour garder la commune dynamique et passionnée.



Ciné Arbu

MERCREDI 15 MARS

A 17h15

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH

De Don Bluth

Avec Film d'Animation

USA 1985 Durée 1h27

A PARTIR DE 5/6 ANS

Copie restaurée numérisée 2017



La famille de la souris Brisby doit déménager au plus vite, mais son fils Timothée est très malade et ne peut pas sortir dans le froid. Mme Brisby est obligée de demander de l'aide à ses voisins, d'étranges rats qui cachent un terrible secret.

A 20h30

LA LA LAND

De Damien Chazelle

Avec Ryan Gosling, Emma Stone, John Legend

USA 2017 Durée 2h08

Version Originale Sous-Titrée



Au cœur de Los Angeles, une actrice en devenir prénommée Mia sert des cafés entre deux auditions.

De son côté, Sebastian, passionné de jazz, joue du piano dans des clubs miteux pour assurer sa subsistance.

Tous deux sont bien loin de la vie rêvée à laquelle ils aspirent...

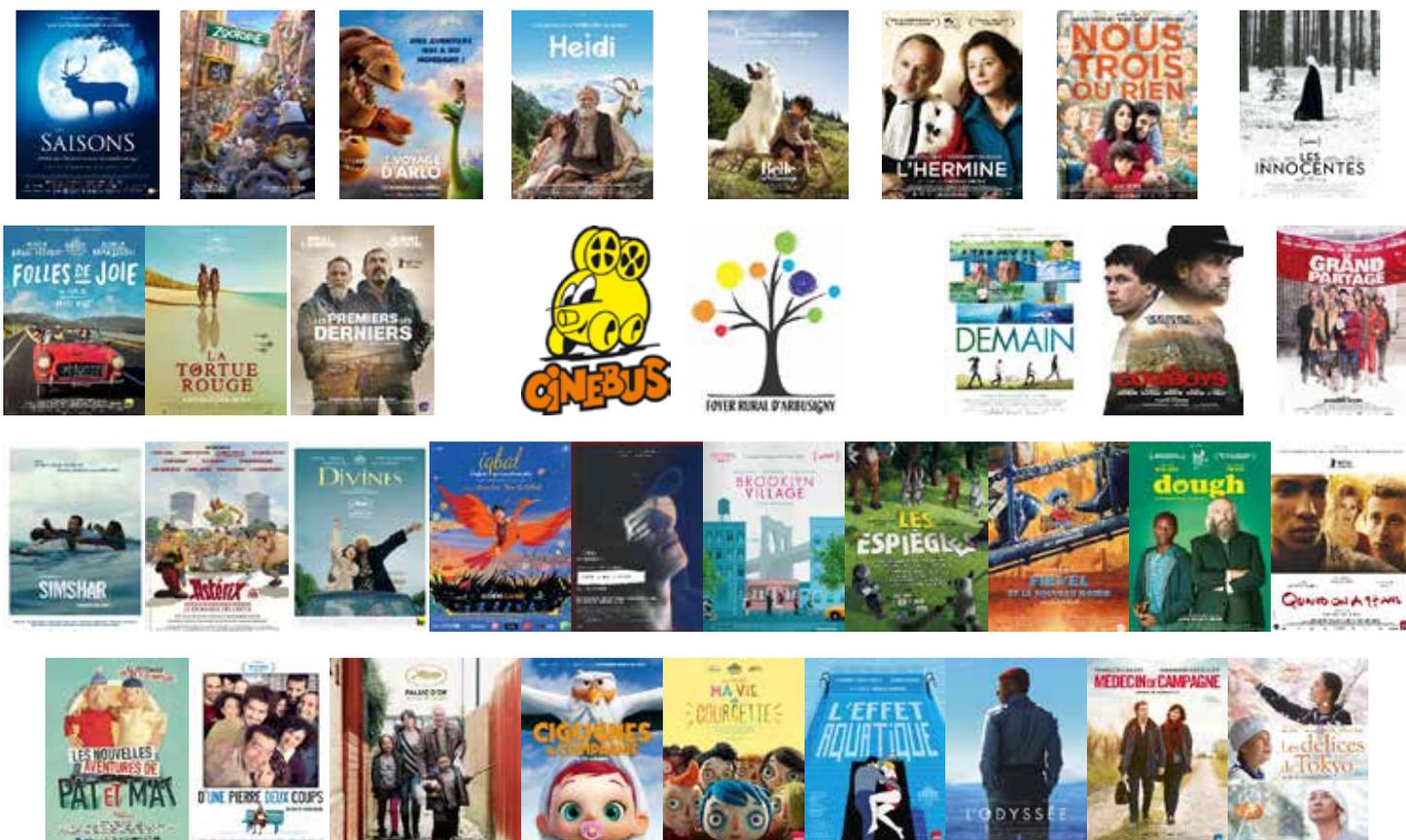
Le destin va réunir ces doux rêveurs, mais leur coup de foudre résistera-t-il aux tentations, aux déceptions, et à la vie trépidante d'Hollywood ?

Vous souhaitez recevoir notre programme par mail ?

Inscrivez-vous sur le site du Foyer Rural : <http://www.foyer-arbusigny.fr>

2016 a été riche en émotions cinématographiques,
2017 nous promet encore de beaux moments...!

Toute l'équipe Cinébus d'Arbusigny vous souhaite une bonne année et espère vous retrouver au plus vite dans sa salle, tout près de chez vous !





Festival



Le festival du têtard têtû : en route pour la troisième édition ! Vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 avril 2017

Après une première année entièrement consacrée à l'écriture et à la littérature, une seconde qui s'est ouverte à la peinture avec l'accueil de l'expo Art'busigny, l'intitulé choisi cette année, « Entre Arts et Lettres » invite tous les arts à se mêler aux lettres...

Pour bien débiter, le vendredi 7 avril à 20h30, « Pluie de Soleils », un spectacle de la compagnie « Reves d'Elles » : 10 contes courts, colorés de musiques improvisées. A découvrir en famille, à partir de 6 ans.

Le salon se tiendra cette année sur deux jours, le samedi 8, de 11 heures à 18 heures, et le dimanche 9 avril 2017, de 11 à 17 heures.

Ouverture le samedi à 11 heures par un apéritif pour tous, suivi d'un pique nique canadien, moment propice à l'échange, où chacun apporte un plat à partager.

Deux jours pour rencontrer et échanger avec des écrivains, des peintres, des artistes de tous horizons, amateurs de lettres, de mots et de papier. Deux jours pour découvrir expos, ateliers pour petits et grands, balades-lecture, et bien d'autres surprises. Et toujours, le repas convivial du samedi soir, servi à 19h, pour laisser place, à partir de 20h30, à votre désormais traditionnelle scène ouverte ! (inscriptions sur le site).

Michèle Dalmasso Reverbel, Chevalier des Arts et Lettres, souffrante l'an dernier, nous fera l'amitié de sa présence.

Réservations, horaires et programmation sur le site www.letetardtetu.fr.
Contact : **06 59 11 60 25**

CONCOURS

«Voici la VRAIE LEGENDE DU TETARD TÊTU »
Texte libre d'une à 3 pages, à nous faire parvenir par mail **avant le 1er avril** sur le contact du www.letetardtetu.fr, ou par courrier à l'adresse « Le Têtard Têtu – Foyer rural – 83 impasse de l'Église –

TROC DE LIVRES



Tout le week-end,
venez échanger vos livres :
Apportez ceux dont vous ne voulez plus,
repartez avec ceux qui vous auront plu !

APPEL aux TALENTS

FESTIVAL
Entre Arts et Lettres
ARBUSIGNY

Samedi 8 et Dimanche 9 Avril 2017

NOUS RECHERCHONS

Des professionnels ou des amateurs dans le domaine des Arts et Lettres (Ecrivains, Peintres, Peintre en Lettre, Sérigraphie, Dessin, Calligraphie, BD, Photographe, etc...)

CONTREPARTIE

Un Stand/Espace GRATUIT pour 2 jours de 11h à 18h et de 10h à 17h (espace gardé la nuit) sous condition de réalisation, animation ou présentation sur place (lecture, création, happening, démonstration de technique de fabrication, etc...)

Renseignements et Inscriptions jusqu'au 15 Mars
www.letetardtetu.fr





Cirque



Emmanuel tire sa révérence après 11 années de fidélité,

« Au revoir Emmanuel ! »

Nous lui souhaitons bonne continuation dans ses projets ! Il passe le relais à Johann Bollot. Nous nous réjouissons de l'accueillir.

Il sera en partenariat avec Bérengère Moutier co-animatrice de ce stage depuis 3 ans

La prochaine version 2017 du

stage de cirque durant la 2ème semaine des vacances de Pâques du 24 au 28 avril inclus.

Un grand Merci à toutes les personnes qui permettent que ce stage puisse continuer à se dérouler au mieux chaque année pour le bonheur des participants, des plus petits au plus grands.

M. Maurel - Responsable activité cirque

22ème édition !

Du 24 au 28 avril 2017 -Salle communale d'Arbusigny

INTERVENANTS CIRQUE : Johann Bollot & Bérengère

4 à 6 ans : 10h30 - 12h00 / 70 euros*

Accueil le 1er jour à 10h00 : Stage pour les petits de 4 à 6 ans pour découvrir le matériel de cirque

Dès 7 à 10 ans : 13h30 - 16h30 / 110 euros*

Accueil le 1er jour à 13h00 : Viens découvrir ou confirmer ton expérience au cœur des arts du cirque

Dès 11 ans et plus : 13h30 - 16h30 / 110 euros*

Accueil le 1er jour à 13h00 : Viens te perfectionner dans la discipline/les disciplines de ton choix au cœur des arts du cirque

Spectacle de fin de stage présenté aux familles le 28 avril à 17h00

Au plaisir de vous accueillir !

Pour le 2ème enfant 20% sur le montant total / Tarif adhésion au foyer rural pour la période 2017/2018 : 10 euros

Renseignement stage : Johann Bollot, 06.50.25.81.34 / Inscriptions : Mylène Maurel 04.50.85.13.74 / mymasol@orange.fr

ou via le site <http://www.foyer-arbusigny.fr/> avec le formulaire en ligne ou encore en téléchargeant la fiche d'inscription

qui sera à remettre avec votre règlement dans la boîte aux lettres du Foyer Rural (sous escalier mairie).

*****Nous nous réservons le droit d'annuler le stage selon les inscriptions - Places limitées *****



Evolution Arbusigny : Assemblée Générale



La traditionnelle Assemblée Générale de l'association s'est tenue le vendredi 6 janvier 2017 au Chef-Lieu d'Arbusigny. Vingt-trois personnes réunies, à l'écoute du bilan de la saison 2016. L'association totalise 200 sorties toutes confondues.

Parmi elles nous retrouvons les sorties montagnes. Elles regroupent les activités de randonnée, d'escalade, de trekking, de via ferrata, d'alpinisme, ainsi que le ski, le surf et les raquettes. Des sorties multisports et multi-activités comme du VTT, des sorties

aquatiques, du karting, bowling, et du bivouac survie. Sans oublier les voyages et excursions.

Cette saison l'association est partie en Lozère, Pyrénées orientales, Paris, Aoste, Naples, Chamonix. Un partenariat s'est dessiné avec le CCAS, dans le but de proposer à nos jeunes des sorties ponctuelles, tout au long de l'année, à coût réduit, voire très réduit. Une sortie par mois en moyenne. Les futurs projets sont de rester dynamique dans les activités de l'association, avec un beau projet de trekking au Japon en été 2018.

Au plaisir, EVOLUTION.

Evolution Arbusigny : Planning des activités des jeunes

Voici le Planning des activités du Groupe Jeunes d'Arbusigny saison 2017. Ce planning est susceptible d'être modifié ou augmenté. Des changements liés aux intempéries ou autres sont possibles, ainsi que les projets suivant l'engagement des jeunes.

- Février :** Sortie soirée bowling et Burger. Sortie ski/Surf au Praz-de-Lys Sommand.
- Mars :** Sortie salle freestyle Elévation. Sortie ski/Surf au Praz-de-Lys Sommand.
- Avril :** Sortie au CODIS 74 à Annecy en matinée et balade à la vieille ville.
Sortie à EUROPAPARK en Allemagne.
- Mai :** Sortie au centre météo de Chamonix Mont-Blanc. Sortie Paintball.
- Juin :** Sortie karting. Sortie stage bivouac survie.
- Juillet :** Sortie randonnée pédestre en montagne. Sortie Rafting et baignade au lac Léman.
- Août :** Sortie Fantasticable et randonnée.
- Septembre :** Sortie accrobranche. Sortie Karting.
- Octobre :** Sortie cinéma. Sortie soirée bowling et Burger.
- Novembre :** Sortie Laser game.
- Décembre :** Sortie journée à Aoste.

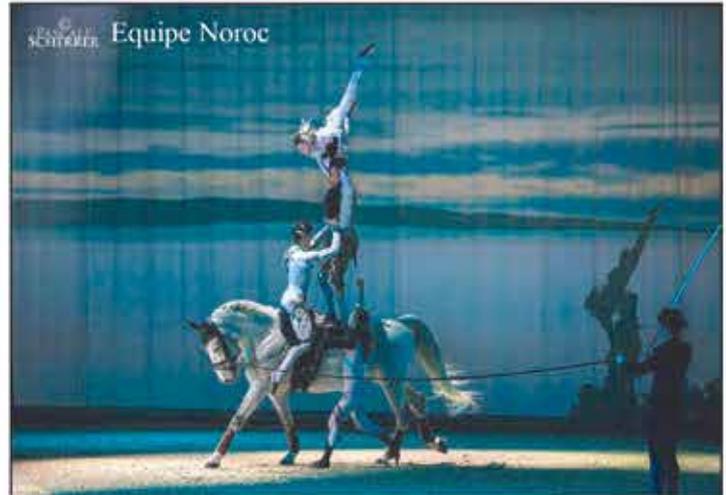
Les dates précises sont données via l'application WhatsApp, après inscription auprès du staff d'EVOLUTION. Pour tous renseignements, je vous invite à retrouver l'article en page 22 intitulé « WhatsApp » du numéro 25 d'Arbu info.

Au plaisir, EVOLUTION.

La Caracole

Une belle saison sportive pour nos voltigeurs Caracole

Clément Béga



Les 70 voltigeurs de la Caracole ont cette année 2016 brillé sur de nombreux salons et concours en France. L'équipe de France Noroc championne du monde en titre est composée de 6 voltigeurs dont 3 Arbusigniens : Chloé Béga, Anais Béga et Jade Zbinden.

Nos trois équipes de la Caracole championnes régionales en 2016 se sont bien défendues sur la piste des championnats de France au Mans en juillet avec nos deux chevaux Rubis et Java. Isis Glorieux et Valentin Icart dit Boite sont champions Rhone alpes Amateur 2 en individuel.

Nous ramenons une médaille d'argent pour Clément Béga Arbusignien vice champion de France amateur 2 minime.

La troupe de spectacle les Années lumières coachée par Nicolas Andréani (ex champion du monde de voltige) constituée de 15 voltigeurs a remporté le sabot d'or 2016 (championnat régional de Spectacle) et a pu se produire sur la belle et grande piste des crinières d'or pour l'équishow 2017 à Avignon.

Equipe Amazone



La voltige en cercle (aussi appelée voltige équestre) est un sport équestre qui consiste à effectuer, individuellement ou en équipe, des figures acrobatiques et esthétiques sur un cheval longé au pas ou au galop à un rythme constant sur un cercle.

Céline et Tristan Pittard La Caracole

Moto Club d'Arbusigny-la Muraz



Pour la 19^{ème} année, la course de côte de Franclens aura lieu en 2017 les 29 et 30 avril prochain et ouvrira pour la 4^{ème} fois la saison du championnat de France de la Montagne.

Le rôle du moto club d'Arbusigny est d'organiser cette manifestation grâce à des aides précieuses. Celle de ses membres, de bénévoles, des commissaires et de personnes sans lesquelles la course ne pourrait avoir lieu, notamment les exploitants et propriétaires des terrains, les riverains, les services de la DDE, les annonceurs, Messieurs les Maires des communes de Franclens, de Saint-Germain-sur-Rhône et d'Arbusigny, ainsi que Messieurs les Conseillers Généraux, indispensable pour sécuriser le circuit et les espaces publics avec que le week-end se déroule dans les meilleures conditions.

Enfin à René notre speaker qui commente les course de manière formidable depuis de nombreuses années et pour terminer bien sûr les pilotes, pour continuer à offrir au public de quoi le ravir.

Notre moto club est composé d'une cinquantaine de membres pour la majorité licenciés.

Un clin d'œil d'ailleurs à nos pilotes présents sur le podium du championnat de France de la montagne 2016 : Marc Gilardi champion en open, vice-champion en 600 et 3^{ème} en 1300, Romain Cleaz vice-

champion en 1300, Florent Forgeois 3^{ème} en open, Pascal Poncet vice-champion en side car et Diego Poncet vice-champion en 25 power.

Le bureau : Delphine Gallay présidente, Julie Bénard trésorière, Nicole Guérin secrétaire, Laurent Laverrière 1er vice-président, Sébastien Trottet 2^{ème} vice-président.

Plusieurs catégories sont représentées pendant les montées d'essais ou de courses. Educatives, 25 power, 125, open, 600, 1300, quad, motos anciennes, promotions et side car.

Le side car a quant à lui des particularités par rapport aux autres machines, la première étant celle d'avoir un équipage indissociable pilote et passager appelé aussi singe dans le jargon des side caristes et apporte lui aussi un spectacle très apprécié par le public.

Le repas du samedi soir dans la salle aura lieu comme les années précédentes et nous nous réjouissons d'ores et déjà de le partager en votre compagnie !

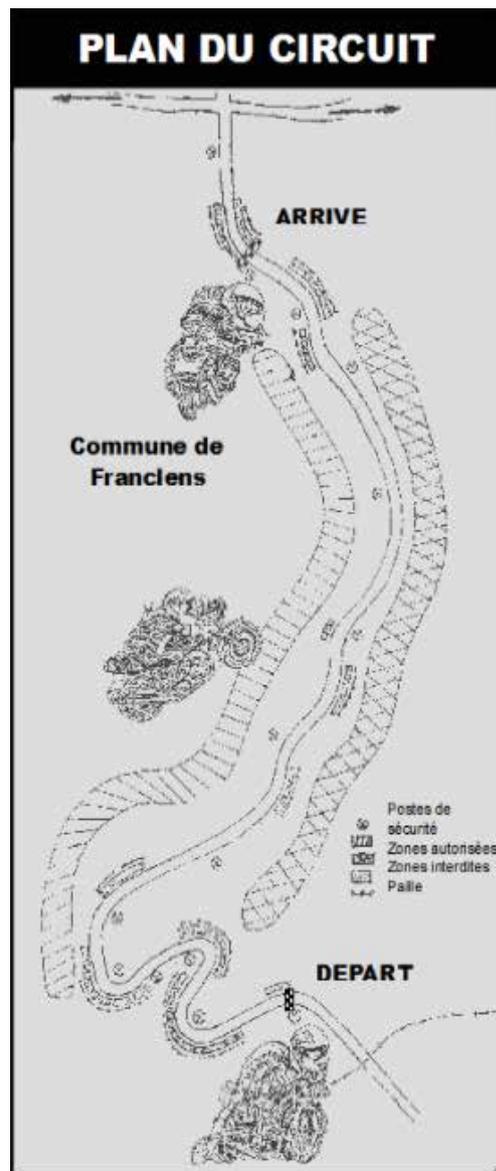
Pour vous apporter quelques nouvelles du blessé hélicoptère l'année dernière, il est presque remis et a d'ailleurs pu participer à une course récemment. La passion et le courage ont eu raison de ses blessures. Nous lui souhaitons un excellent rétablissement.

L'association PIERRE FAVRE 201 vous remercie pour votre générosité lors de la tombola organisée en sa faveur, visant à la reconquête d'une autonomie maximale, suite à un grave accident lors d'une course et tétraplégique depuis.

Merci à tous. Rendez-vous donc les 29 et 30 avril 2017 !

Sportivement.

Delphine Gallay, Présidente





Les Ass Mat' d'Arbu

Les 6 assistantes maternelles de l'association ont repris leur regroupement en ce début d'année 2017 avec un groupe de 14 enfants en moyenne.



Les enfants ont fait connaissance entre eux sur les séances de septembre et d'octobre. Nous avons favorisé des jeux collectifs à cet effet

Visite de la ferme de la famille Duret



A Noël, un spectacle d'adaptation du conte de Boucle d'Or a été présenté en utilisant des marionnettes et des accessoires. Ensuite les enfants se sont bien amusés avec !

Pour leur plus grande joie, des livres ont été offerts à chaque enfant.

Au programme l'association proposera toujours quelques bricolages, des séances de motricité, de l'éveil musical, des lectures, comptines, chants....

Les futurs parents qui souhaitent nous contacter peuvent le faire via Facebook : ASS MAT d'ARBU. ou aux numéros suivants :

CELINE VALLVERDU: Présidente 04 50 85 03 09

SANDRINE LERIVRAY: Secrétaire 04 50 94 56 45

TATIANA CHERNOV : Trésorière 04 50 94 40 68

SYLVIE SAXOUD : 06 73 92 71 74

GAELE SUATON : 06 50 35 95 10

MORGANE SAINT-GUIRONS : 06 17 35 47 60

L'association est ouverte à toutes les ass. mat. résidant sur la commune qui souhaiteraient en faire partie.

Les Fruitières des Bornes

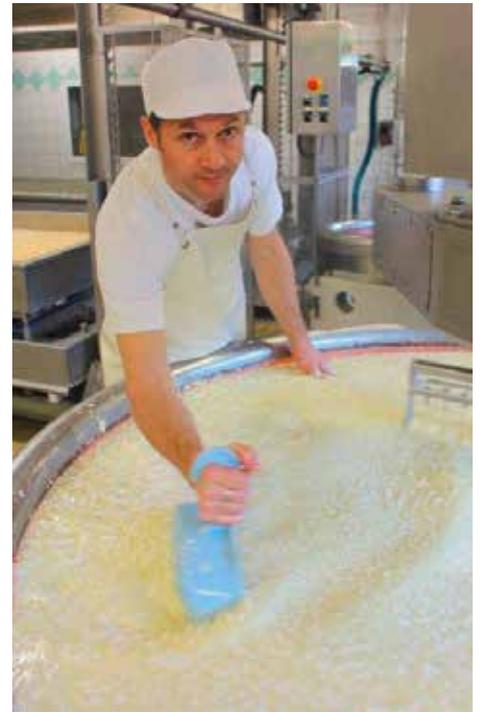


Félicitations: Les Fruitières des Bornes situées à Arbusigny obtiennent une belle médaille d'or.

Elle a été décrochée lundi 27 février au concours général agricole du salon international de l'agriculture pour leur fromage à raclette de Savoie au lait cru.

Depuis 1850 et 6 générations plus tard, l'héritage fromager de la famille CAPT se perpétue et les unit aujourd'hui encore, à un système coopératif.

Sur notre photo, nous apercevons le travail de l'actuel gérant, Laurent CAPT en train de décailler une cuve de raclette.



La flore exotique envahissante



Mardi 4 avril 2017 à 19 h.
Salle municipale à côté de l'église
de Villy-le-Bouveret

Entrée libre dans la limite des places disponibles



Conférence de la FRAPNA 74, dans le cadre du contrat de territoire Plateau des Bornes

Généralités sur les espèces invasives, les principales espèces en Haute-Savoie et sur le plateau des Bornes, les impacts et la gestion,...

Compte rendu des conseils municipaux

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 7 Novembre 2016

Présents : Mme Régine REMILLON - Mr. Marc BLETEAU - Mme Marie BAUD - Mr. Vincent MOREAU - Mme Marylène DAIGUEMORTE - Mr. Serge JACQUEMOUD - Mr. Jacky DURET - Mme Maryse MICHALAK - Mme Jannick GRANIER - Mr. Pierre MORETTI - Mme Marjorie BOISIER-DUVERNEY - Mr. Jean BOCHET - Mr. Laurent DELIEUTRAZ - Mme Sylvia DUSONCHET Absent excusé : Mr. Esther VACHOUX

1) Madame Aline BRETON, responsable de la mission « conseil et accompagnement des politiques territoriales » au sein d'ASTERS (conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie), est intervenue auprès du conseil municipal pour présenter le contrat de territoire du Plateau des Bornes (programme d'actions 2015-2019) ayant pour objectifs la préservation des espaces naturels remarquables ; le maintien des paysages et la nature ordinaire et la valorisation du patrimoine naturel et culturel du plateau. La phase 2015-2016 est terminée et la phase 2017-2018-2019 est à valider lors d'une prochaine séance.

2) Après lecture du compte rendu de la séance du conseil municipal du 3 Octobre 2016 celui-ci est approuvé à l'unanimité.

3) Considérant qu'il convient de créer la Commission d'Appel d'Offres dont les membres élus feront partie du jury dans le cadre des procédures d'attribution des marchés publics. Etant donné qu'une seule candidature a été présentée pour chaque poste à pourvoir au sein de cette commission, les nominations prennent effet immédiatement selon composition suivante :

Présidente : Mme Régine REMILLON

Délégués titulaires : Mr. Marc BLETEAU - Mme Marjorie BOISIER-DUVERNEY - Mr. Jacky DURET

Délégués suppléants : Mr. Vincent MOREAU - Mme Sylvia DUSONCHET - Mme Maryse MICHALAK .

4) Convention de mission d'accompagnement du maître d'ouvrage entre le CAUE et la commune d'Arbusigny : Madame le Maire expose à l'assemblée que suite à la validation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle du projet de construction du groupe scolaire, le CAUE peut accompagner la commune dans l'organisation du concours de maîtrise d'œuvre. Le conseil approuve cet accompagnement et autorise Madame le Maire à signer la convention et les contrats afférents.

5) Madame Le Maire présente le rapport d'activités de l'année 2015 de la Communauté de Communes Arve et Salève dont un exemplaire est consultable en Mairie.

6) Madame le Maire informe le conseil qu'une demande d'accès sur la route départementale n°6 au lieu-dit « Le Parc » a été formulée pour desservir l'habitation

de la ferme familiale de Mrs Peguet. Cette demande d'autorisation de voirie se situant hors agglomération; le conseil s'en remet à la décision des services du département.

7) Validation des devis : Vestiaires : 362,72 € TTC (Ets Vachoux) - Abri bus béton à installer « chez Le Magnin » : 5 706 € TTC (Ste Oesterlé)

8) Octobre Rose : La cérémonie de remise d'un chèque de 3 600 € à la présidente et au comité féminin 74 de dépistage du cancer du sein a eu lieu le dimanche 6 novembre en présence des bénévoles de la Course colorée du 1er octobre.

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L.2121-25 et Code des Communes Art. R1231-9.

Secrétaire de séance Marylène Daignemorte

Maire Régine Rémillon

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 5 Décembre 2016

Présents : Mme Régine REMILLON - Mr. Marc BLETEAU - Mme Marie BAUD - Mr. Vincent MOREAU - Mme Marylène DAIGUEMORTE - Mr. Serge JACQUEMOUD - Mr. Jacky DURET - Mme Maryse MICHALAK - Mme Jannick GRANIER - Mr. Esther VACHOUX - Mr. Pierre MORETTI - Mme Marjorie BOISIER-DUVERNEY - Mr. Jean BOCHET - Mr. Laurent DELIEUTRAZ - Mme Sylvia DUSONCHET

Public : 1 personne

1) Intervention de Monsieur Luke HENNEQUIN, responsable du service urbanisme au sein de la Communauté de Communes Arve et Salève concernant les réflexions sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Le PLUi est à l'ordre du jour avec en perspective l'échéance du 27 Mars 2017 que la Loi ALUR a fixée pour le transfert de la compétence aux communautés de plein droit sauf minorité de blocage (au moins ¼ des communes membres représentant au moins 20% de la population, soit 2 communes pour plus de 3700 habitants) permettant de repousser l'échéance au 1er Janvier 2021.

2) Après lecture du compte rendu de la séance du conseil municipal du 7 Novembre 2016 celui-ci est approuvé à l'unanimité.

3) Mesdames GRANIER Jannick et DUSONCHET Sylvia exposent et proposent les actions « Plateau des Bornes » seconde tranche 2017-2019, après discussion et

Compte rendu des conseils municipaux

délibération, les membres du conseil :

- Acceptent de réaliser les actions, ci-après, pour un autofinancement de la commune s'élevant à 16 021 € :

- Actions des espaces naturels remarquables
 - Projet pédagogique « La nature sur un Plateau »
 - Conception et pose d'un panneau de sensibilisation
 - Formations sur les invasives végétales
 - Mise en place d'une brigade de sensibilisation pour la fréquentation des véhicules
 - Aménagement d'une boucle découverte du Plateau
 - Organisation d'évènement annuel sur les marais et paysages du Plateau des Bornes
 - Sortie découverte du patrimoine naturel et culturel du Plateau des Bornes
 - Elaboration d'un livret découverte avec cartes de sentiers
 - Fonctionnement administratif et suivi technique du projet
- Refusent la réalisation des 3 opérations suivantes proposées :
- Travail avec le monde agricole pour la préservation des marais
 - Mise en place d'un dispositif amphibiens
 - Elaboration d'un support pédagogique itinérant de découverte du Plateau des Bornes.

- Approuvent la délégation de maîtrise d'ouvrage au Syndicat Mixte du Salève pour la mise en œuvre de ces actions ainsi que les termes de la convention.

4) Madame Le Maire informe l'assemblée que le conseil municipal a été destinataire pour avis de l'étude agro-pédologique ainsi que l'étude portant sur le nouveau périmètre du plan d'épandage réalisées par la coopérative agricole Les fruitières des Bornes, accompagnées du rapport de l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement en date du 18 Novembre 2016. Après en avoir délibéré, le conseil s'est prononcé pour les modifications apportées à ce dossier en s'exprimant à main levée (2 « contre » : Mmes Daiguemorte & Granier - 1 « abstention » : Mr. Moretti et 12 « pour »).

5) Le conseil approuve les virements de crédits suivants :

Atténuations de produits : + 697 €

Dépenses imprévues : - 697 €.

6) Suite au dysfonctionnement du système de chauffage

au gaz dans la salle paroissiale, le conseil décide de remplacer ce mode de chauffage par l'installation de 2 radiateurs électriques.

Aménagement du Chef-Lieu : un surcoût de 5 032,80 € HT (Ent. Eiffage) pour reprise de bordure réalisée car trop haute et inadaptée pour les riverains concernés.

Avis favorable pour le passage du 27ème rallye automobile national des Bornes qui aura lieu les 16 et 17 Juin 2017.

Réception d'un récent courrier préfectoral informant que la Haute-Savoie conservait ses 4 arrondissements et ses 3 sous-préfectures.

Le conseil accepte de reconduire l'intervention des élèves de la MFR de Bonne, section horticulture, pour la réalisation des jardinières au printemps 2017.

Date à retenir / Dimanche 8 janvier 2017 à 11 heures : Vœux de la Municipalité.

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance Vincent MOREAU

Maire Régine REMILLON

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 Février 2017

Présents : Mme Régine REMILLON – Mr. Marc BLETEAU – Mme Marie BAUD – Mme Marylène DAIGUEMORTE – Mr. Serge JACQUEMOUD – Mr. Jacky DURET – Mme Maryse MICHALAK – Mme Jannick GRANIER – Mr. Esther VACHOUX – Mr. Pierre MORETTI – Mme Marjorie BOISIER-DUVERNEY – Mr. Jean BOCHET – Mme Sylvia DUSONCHET.

Absents excusés : Mr. Vincent MOREAU (pouvoir à Mr. Marc Bléteau) - Mr. Laurent DELIEUTRAZ.

1) Intervention de Madame Béatrice FEL, responsable Unité Espaces Naturels Sensibles du Département Haute-Savoie, souhaitant apporter aux membres du conseil municipal des informations complémentaires suite à la délibération prise le 5 Décembre dernier, concernant les actions 2017-2019 sur le Plateau des Bornes notamment le volet agricole et le volet valorisation. Suite à l'exposé entendu, en effet ayant refusé précédemment ces 2 actions, les membres municipaux redélibèrent en

Compte rendu des conseils municipaux

acceptant la réalisation de ces deux opérations pour un autofinancement communal de 1 052 €. A noter qu'une majorité de « pour » a réussi à se dessiner non sans mal après une discussion animée (7 pour / 1 contre / 6 abstentions).

2) Après lecture du compte rendu de la séance du conseil municipal du 5 Décembre 2016 celui-ci est approuvé à l'unanimité.

3) Le conseil municipal approuve les modifications statutaires de la Communauté de Communes Arve et Salève concernant des compétences obligatoires d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires d'accueil des gens du voyage et promotion touristiques et des compétences optionnelles.

4) Suite à une requête introduite auprès du tribunal administratif de Grenoble par un administré concernant un permis de construire délivré ; les membres du conseil décide d'ester en justice et de désigner Maître Neveux, cabinet d'avocats Lexpertener à Annemasse afin de représenter et défendre les intérêts de la commune d'Arbusigny dans cette affaire.

5) Suite à l'intervention, le 5 décembre dernier, de Mr. Hennequin concernant le transfert de compétence en matière de P.L.U., les membres du conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Considérant la pertinence de garder le pouvoir décisionnaire en matière d'urbanisme à l'échelon communal ; Considérant le souhait de la commune de garder la compétence en matière de droit de préemption ; souhaitant mettre en œuvre au niveau communal le P.L.U. en cours d'élaboration ;

- Décide de s'opposer au transfert automatique de la compétence «Plan Local d'Urbanisme, de document en tenant lieu et de Carte Communale».

6) Le Conseil municipal approuve la convention à intervenir entre la commune d'Arbusigny et le SYANE concernant le droit d'usage du domaine privé communal pour l'emplacement d'un local technique (8,72m²) destiné à accueillir les terminaisons de câbles de fibres optiques et les équipements actifs opérateurs du réseau en cours de réalisation. L'édification de ce local se fera en prolongement du bâtiment à l'entrée du cimetière.

7) Sur proposition de la commission municipale « information et communication », le conseil fixe le format et les tarifs des encarts publicitaires, à insérer, dans le bulletin municipal «Arbu Info» comme suit : Format : A6 / Tarif : 50 €/parution ou 130 €/ trois parutions.

8) Le 25 janvier dernier, le jury du concours de maîtrise d'œuvre concernant la construction du groupe scolaire a procédé à une analyse approfondie des 46 dossiers de

candidatures et a retenu, à l'unanimité, les candidats suivants :

- Atelier Catherine BOIDEVAIX 74290 Alex
- GUYARD BREGMAN Architectes 74160 Collonges Sous Salève
- Sarl Bernard QUIROT 70140 Pesmes.

Prochain rendez-vous le 1er Mars : Echange avec les concurrents et visite du site pour une remise des projets fixée au 2 Mai 2017.

9) Le conseil prend note et valide les factures et devis suivants :

Curage réseau eaux pluviales « Vorsy & Les Chavannes » 1 021 €TTC (Sarl Thermoz) Honoraires conseils juridiques en droit de l'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables) années 2015 & 2016 : 3 408 €TTC (Mr. Devouassoux).

Centrale hydraulique sur saleuse Villetton : 2 400 €TTC (Ets. Poncet) – pour entretien linges de la cantine, école maternelle : Acquisition lave-linge + sèche-linge + table et fer à repasser : 1 139 €TTC (Signoud Ménager) – Pour fabrication meubles et tables rondes : 3 069 €TTC (Ets. Lalliard) + 205 €TTC (Quincaillerie du meuble)- Installation 2 radiateurs à l'école primaire : 1 177 €TTC (Brutelec) – Travaux électricité W.C. public : 732 €TTC (Brutelec) – remplacement pompe et turbine sur l'auto-laveuse : 904€TTC (Sas Emonet) – Service-fourrière intercommunale : 1 €/habitant soit 1 090 € pour 2017 (Refuge de l'Espoir Arthaz) – Abonnement panneau lumineux d'informations : 488 €TTC (G.S.M.) – Une remorque utilitaire Essieu 750kgs+ options : 1 461 €TTC (Sarl Delberg) – Modification de la porte d'accès aux W.C. publics lors des travaux de mise en conformité pour les rendre accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite : 2 940€TTC (Maçonnerie Moretti).

Dotation : Compensation Genevoise Année 2016 : 314 037,70 € (nombres de frontaliers = 259).

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance Maryse MICHALAK

Maire Régine REMILLON



Naissances

GUILLERMO Maxence
1er février - Le Fresnay

PEILLEX Gabriel
5 avril - Le Fresnay

PEILLEX Kiara
5 avril - Le Fresnay

KHIR Laiyna
2 mars - Chef-Lieu

VALLEE Marcellin
6 mai - Chef-Lieu

AUNAVE Manon
8 août - Chez Grillet

BUCHEZ Issa
11 octobre - Chef-Lieu

ZINOUNE Mehdi
12 décembre - Chef-Lieu



Mariages

Marie-Eve LEGRU et Sébastien TATU
16 juillet - La Plagne

Graziella SIBEUD et Fabrice NOTARISTEFANO
8 octobre - Le Magnin

Natalia WIACEK et Bruno DESAIRE
22 octobre - Le Biollay



Décès

VACHOUX Jean
8 mars - La grange

DEMOLIS Raymond
23 mars - Le Sauthy

PEILLEX Kiara
6 mai - Le Fresnay

RATRY Pierre
3 décembre - Le Magnin

Par respect de la vie privée des familles, sont mentionnés uniquement les évènements dont la mairie a reçu l'accord des familles.

Urbanisme : info PC

- il est possible pour un pétitionnaire souhaitant établir un projet sur votre commune de faire appel aux services d'un architecte conseil du CAUE.
- Ce service est gratuit pour le demandeur, la participation étant réglée par la CCAS.
- Pour prendre RDV il sera nécessaire de me consulter directement au 04 50 43 46 14.
- Ces rendez-vous sont fixés les jeudis toutes les 3 semaines à raisons de 4 interventions par matinées les jeudis 30 mars, 20 avril, 18 mai, 8 juin, 29 juin et 20 juillet 2017.

Enfin, il est souhaité la présence d'un élu ou technicien de la commune pour suivre cet échange.

Luke Hennequin

Urbanisme : permis de construire

LAMOUILLE Georges – abri voitures – Route de la Muraz
 SCI LE MARRONNIER – réhabilitation d'une ancienne ferme - Le Parc
 GAT CONSTRUCTION – maison individuelle – Le Biossy
 GAT CONSTRUCTION – 4 maisons individuelles – Vernay dessous
 RIGGAZ Daniel – 2 maisons individuelles – Le Biossy
 GALL Richard – maison individuelle – Vorsy sud
 LAVERRIERE Jean-Louis – maison individuelle – Chez Grillet
 VACHOUX Guillaume – habitation – Le Péryl ouest
 CURT Michaël – extension maison individuelle – Chez Janton
 MORETTI Isabelle – reconstruction d'un garage et d'une habitation – chez Vachoux
 DURET Jacky – véranda – Chemin des Chavannes
 BRILLANT Fabrice – maison individuelle – Chez Janton
 MARTINEZ Michel – 2 villas jumelées + 1 fuste + rénovation d'un chalet – Vers Lachat
 CURT Michaël – garage – Chez Janton
 SUZANNE Singrid – abri voiture – Route du Fresnay
 DAIGUEMORTE Nathalie – réhabilitation d'une grange en habitation – Chez Chavally
 REY Franck – maison individuelle – Vorsy Sud
 GUILLAUME Cédric – maison individuelle – Route de la Muraz
 CLANCHE Fabien et GUIHANO Amandine – maison individuelle – Chef-Lieu
 WEHRLI Joël – maison individuelle – Chef-Lieu
 COLLET Stéphane – garage + abri voitures – Chemin des Chavannes
 FREUCHET Olivier et DURET Catherine – maison individuelle – Vernay Dessous
 COSNARD Arthur et GOLINELLI Coraline – maison individuelle – Route du Fresnay
 VACHOUX Judicaël – abri voiture – Impasse de Champaton

Urbanisme : modification de permis

CHOUVET Hugo et THEZE Elsa – remplacement de bardage – Chemin de Chez Janton
 DESEINE Benoit et Catherine – modification de deux niveaux de plancher et de façade - Chef-Lieu

Urbanisme : permis d'aménager

RICE IMMOBILIER – 4 lots pour construction de maisons individuelles – Les Chavannes

Urbanisme : déclarations préalables

EXCOFFIER Roland – véranda – Route de la Muraz

EXCOFFIER Régine – abri de jardin – Route de la Muraz

VACHOUX Gilles – division foncière - Impasse du Champ de bœuf

BRIFFAUD David – aménagement des combles – Impasse du Pré Derrière

DUGERDIL Eric – silo pour chaudière – Chemin de la Grange

Cabinet DAGRON – division foncière - Le Biollay

DURET Cindy – modification de façade – Chez Janton

PAYEN Geoffrey – modification de façade – La Plagne

VACHOUX Daniel – loggia – Chef-Lieu

THIEL Julien – appentis – Route du Fresnay

CONTEL Olivier – modification de façade – Impasse des Vagnys

RODET Luc – modification de façade – Route du Biossy

NOTARISTEFANO Fabrice – Création de vélux – Chez le Magnin

AUBE Philippe – piscine – Impasse des Bruyère

JACQUET Gérald – abri terrasse – Chez Chavally

MAREAU Sven-Loïc – clôture – Chemin du Péryl

VACHOUX Arnaud – modification de façade – Route de la Muraz

NOVIKOFF Pierre – extension – Chemin des Chavannes

DEMEER Yves et Thérèse – division foncière – Chemin des Chavannes

TORRES Christine – abri de stockage – Chez Boget

BRDAR Franck – enrochement – Route de Chez le Magnin

ARPENT'ALP – division foncière - Route du Col du Parc

MICAUD Kevin – modification de façade – Chemin de Chavally

ROCH Richard – abri de jardin – Route du Biossy

GALL Damien – aménagement de parcelles pour future plantation de verger – Chemin de la Plagne

CHAMPAL Véronique – modification de façade – Chemin de chez Lanlet

DEMOLIS Patrick – remblaiement – La Moussière

NANCHI Guillaume – création d'un balcon – Le Souget

CONFORT SOLUTION ENERGIE – panneaux photovoltaïques – Impasse du Champ de Bœuf

VIDONNE Paul – division foncière – Chef-Lieu

DURET Virgile – division foncière - Le Vernay Dessous

PAILLIEZ Bruno – clôture – Le Souget

Carte d'identité



A partir du **mardi 21 mars 2017** la carte d'identité ne sera plus de la compétence des mairies de domicile mais de la compétence des mairies équipées de dispositifs de recueil CNI/passeports.

A compter de cette date vous orienterez donc vos administrés vers des mairies équipées d'un DR dont Reignier-Esery.

Afin de faciliter la mise en place de cette nouvelle

procédure, la mairie d'Arbusigny :

- Continuera à distribuer les CERFA
- Orientera nos administrés sur les sites internet www.service-public.fr ou www.reignier-esery.com où ils trouveront la liste des justificatifs à fournir et la possibilité de remplir une pré-demande en ligne.
- Et le plus important : les informera qu'**à partir du lundi 20 mars 2017 la mairie de Reignier-Esery réceptionnera les demandes de CNI/passeports UNIQUEMENT et EXCLUSIVEMENT sur rendez-vous.**

- Les administrés devront donc nous téléphoner au 04 50 43 40 03 pour prendre rendez-vous avant de se déplacer.

En plus des mairies d'Annemasse, Ville-la-Grand, Douvaine et Reignier-Esery, les communes de Vétraz-Monthoux et Gaillard vont également être équipées d'un dispositif de recueil pour renforcer le secteur de Reignier.

La Maison du Salève



la Maison du Salève

Le plaisir des découvertes

Appel à participation

Faites découvrir le Salève

le temps d'une visite !

**Vous souhaitez partager un souvenir ?
une balade ? un coin caché ?**

Anecdotes ou histoire personnelle
L'histoire de votre maison ou la découverte d'un sentier

Proposez une visite les 17 et/ou 18 juin 2017 !

Contactez-nous !

La Maison du Salève - 775 route de Mikerne - 74160 Présilly - France

Tél : +33 (0)4 50 95 92 16 – info@maisondusaleve.com

www.maisondusaleve.com



JURIDICIS

La SARL Juridicis, créée en avril 2016, s'est donnée pour mission de rendre le droit accessible à tous. Elle est née du constat que l'aide à l'accès au droit se doit d'être développée, à l'échelle de la commune et sans restriction aucune, afin de remplir parfaitement son objectif.

Pour ce faire, elle se propose de vous informer sur vos droits et obligations juridiques, ou encore de vous orienter vers les nombreux intervenants et organismes dédiés afin de vous accompagner au mieux dans la résolution de votre affaire. Consciente que l'existence de nombre d'entre eux, pourtant performants, est tout bonnement inconnue de vous ou encore que vous ignorez comment les saisir.

En outre, Juridicis sera parfaitement à même de vous assister juridiquement et techniquement, toujours aux fins de résolution de votre litige, que celle-ci soit recherchée à l'amiable ou encore devant le juge. A la condition toutefois, en matière judiciaire, que d'une part, vous lui en confiez la mission et d'autre part, que la procédure ne requière pas la représentation par un avocat. Le cas échéant, si le recours à un avocat s'avère obligatoire, Juridicis saura vous orienter vers les professionnels de son réseau.

Alors que vous soyez un particulier ou un professionnel, que vous soyez face à un litige dont la solution vous échappe ou encore que vous souhaitiez juste être mieux informé afin d'éviter toute source de conflit et ce quel que soit le domaine juridique, Juridicis vous propose un suivi individualisé, personnalisé et réactif, le tout à un tarif accessible.



819 753 807 R.C.S Thonon-les-Bains
SIRET: 819 753 807 00018
N° T.V.A.: FR 63 819753807

JURIDICIS
2484, Route de l'Eculaz
74930 Reignier - Esery

juridicis74@gmail.com
(+33) 04.50.82.36.77
(+33) 06.18.41.84.54

Proximiti

Ligne A

Bonneville > Nangy > Contamine/Arve (Hôpital CHAL)

Ligne B

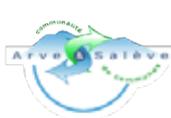
La Roche/Foron > Amancy > Cornier > Arenthon > Scientrier > Nangy > Contamine/Arve (Hôpital CHAL)

Ligne C

Pers Jussy > Reignier > Nangy > Contamine/Arve (Hôpital CHAL) > Fillinges > Viuz en Sallaz > Peillonex > La Tour > Saint-Jeoire

N°Azur 0 811 280 257

* Prix d'un appel local depuis un poste fixe



Gemapi



L'EAU UNE RESSOURCE A PROTÉGER

L'eau est un bien précieux présent quotidiennement dans notre vie.

Ouvrir le robinet est aujourd'hui un geste simple que chacun de nous accomplit sans y prêter attention, mais savez-vous que cet acte banal représente, un enjeu important en termes d'environnement, de confort et de sécurité ?

Car si l'eau est partout dans notre vie... IL FAUT LA PROTÉGER.

VOUS AVEZ DIT GEMAPI ?

Jusqu'à présent, la gestion des rivières et des cours d'eau était une problématique gérée par les communes, le département mais également la région ou l'Etat.

Or, face aux inondations de ces dernières années, le législateur a souhaité responsabiliser les élus locaux en créant la GEMAPI qui signifie GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, c'est à dire : aménagement de bassins hydrographiques, entretien de cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, défense contre les inondations, gestion des digues, protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Pour permettre aux collectivités d'exercer cette responsabilité, la loi a prévu l'institution de la taxe GEMAPI (parfois appelée « Aquataxe ») : destinée à PROTÉGER les biens et les personnes, PRÉVENIR contre les inondations et PRÉSERVER la qualité de

l'eau, cette nouvelle contribution entrera en vigueur dès 2017 et sera répartie entre les Taxes Foncières, la Taxe d'Habitation et la Cotisation Foncière des Entreprises.

UNE SOLIDARITÉ AMONT-AVAL INDISPENSABLE POUR LE BASSIN VERSANT DE L'ARVE !

LE SM3A, UN PARTENAIRE ENGAGÉ POUR LA RIVIÈRE

Acteur institutionnel et interlocuteur privilégié sur le bassin versant de l'Arve, le SM3A - Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents agit, depuis maintenant plus de 20 ans, pour une gestion durable de l'eau, des rivières et des milieux aquatiques.

Le périmètre du SM3A recouvre les territoires longeant la rivière Arve ainsi que ceux bordant tous ses affluents. Il intervient sur plus de 100 communes sur les thématiques :

- des inondations,
- de l'amélioration de la qualité et de la ressource en eau,
- des zones humides et de la biodiversité.

Compte tenu de son expertise et de son expérience sur notre territoire, le SM3A s'est vu confier les missions GEMAPI par transfert.

La taxe GEMAPI sera prélevée par les communautés de communes et reversée au SM3A afin de financer les travaux nécessaires à l'entretien des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Don du sang : Cette année, je donne mon sang !

Les réserves en produits sanguins de l'Établissement Français du Sang de la région Auvergne-Rhône-Alpes restent fragiles malgré la mobilisation des donateurs de sang qui ont manifesté leur générosité durant la période des fêtes de fin d'année.

Il est nécessaire de rester solidaire et de donner régulièrement !

En 2017, les objectifs de prélèvement en produits sanguins demeurent constants, **1 400 dons sont attendus chaque jour sur l'ensemble de la région pour répondre aux besoins des malades. 10 000 dons sont nécessaires France entière.**

Face aux besoins constants en produit sanguins, c'est la générosité des donateurs qui permet de répondre à l'autosuffisance nationale.

Donner son sang, c'est consacrer une heure de son temps pour faire un geste solidaire et vital !

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang.

Parce qu'aujourd'hui, nous partageons toujours plus via les réseaux sociaux et les sites collaboratifs, il existe un espace bien plus fort pour le partage: celui de donner son sang et de partager son pouvoir.



Aucun produit ne peut se substituer au sang des donateurs bénévoles. La durée de vie des produits sanguins est limitée (5 jours pour des plaquettes et 42 jours pour des globules rouges). Le don du sang est donc primordial chaque jour, en temps normal comme pour les situations exceptionnelles. **Restons tous mobilisés !**

Rendez-vous, dès à présent, sur les collectes de sang organisées en janvier ou sur les sites d'Annemasse et de Metz-Tessy.

Etablissement français du sang d'Annemasse

1 route de Taninges
74100 Annemasse
04 50 87 69 70

Lundi : 8h30 – 14h
Mardi, vendredi, samedi : 8h30 - 12h
Mercredi : 8h30 – 13h00
Jeudi : 15h30 - 19h30

Don de sang avec et sans RDV
Don de plasma et plaquettes **UNIQUEMENT** sur RDV

Etablissement français du sang de Metz-Tessy

2, chemin des Croiselets ZA des Croiselets
74370 Metz-Tessy
04 50 66 60 60

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi : 8h - 13h
Jeudi : 12h - 19h
Samedi : 8h - 12h

Don de sang avec et sans RDV
Don de plasma **UNIQUEMENT** sur RDV

A ARBUSIGNY

**le 5 avril
le 26 juillet
le 18 octobre**

Tous les horaires et lieux sur le site internet de l'EFS : dondesang.efs.sante.fr

Grâce au don de sang, donateurs et receveurs sont au cœur de l'économie du partage.



L'Association ADMR LES TOURELLES à Reignier recrute des bénévoles.

Notre Association participe depuis plus de 30 ans au développement des services d'aide à domicile sur les communes d'Arbusigny, Arthaz-Pont-Notre-Dame, Contamine-sur-Arve, La Muraz, Monnetier-Mornex, Nangy, Scientrier, Pers-Jussy et Reignier-Esery

Nos missions :

- *Mettre en place et gérer* des prestations d'aide à domicile adaptées aux attentes des personnes aidées (personnes âgées, handicapées, dépendantes, célibataires, familles,...)
- *Employer* le personnel d'intervention
- *Développer* une action collective et solidaire permettant de créer et d'amplifier le lien social

Etre bénévole dans notre association ADMR, c'est :

- Etre un acteur de la vie locale et un créateur de lien social
- **S'investir de manière modulable** selon ses disponibilités et ses attentes
- **Choisir ses missions et son type d'engagement** : occuper soit des fonctions missionnelles (visites de suivi, animation, relations) soit des fonctions statutaires (président, trésorier, ...)
- Choisir de s'investir dans des **domaines spécifiques** (auprès des familles, personnes âgées ou handicapées).
- **Bénéficier d'un accueil et d'un accompagnement individualisé et de formations**

Pour toute demande d'information,
vous pouvez nous contacter :

ADMR LES TOURELLES
147 Grande Rue - 74930 REIGNIER
Téléphone : 04 50 95 15 32
accueil.lestourelles@fede74.admr.org



eNedis

ENedis
L'ELECTRICITE EN RESEAU



#Janvier 2017

VOTRE IP VOUS INFORME LINKY DANS LE DIFFUS

Qu'est-ce que le diffus ?

Le projet industriel de remplacement de 35 millions de compteurs électriques par des compteurs communicants a été lancé par Enedis en décembre 2015 sur toute la France. Ce déploiement dit « en masse » se fait de manière systématique et organisée, en ciblant une zone géographique après l'autre, de proche en proche. Les techniciens remplacent l'ensemble des compteurs d'un territoire avant de débiter le territoire voisin.

A partir du 1^{er} janvier 2017, et en complément de ce déploiement « en masse », la « pose en diffus » concernera la pose de compteurs communicants dans le cadre de tous les nouveaux raccordements (consommation et production) et à l'occasion de certaines prestations réalisées par les techniciens Enedis chez les clients.



Certains compteurs non communicants sur une longue période

La pose « en diffus » intervenant sur tout le territoire et donc parfois avant le déploiement « en masse », certains compteurs ne seront pas communicants parfois sur une longue durée (plusieurs mois, voire plusieurs années selon les situations). Les compteurs de nouvelle génération fraîchement installés, continueront d'assurer des fonctions identiques aux compteurs ancienne génération, à savoir le comptage des kWh consommés par le client.

Tant que le compteur ne sera pas communicant, le client n'aura pas accès aux nouveaux services (comme le relevé d'index, les prestations réalisées à distance, la consultation des données de consommations sur un portail web, etc.).

Les compteurs deviendront communicants lorsque tous les compteurs d'un même quartier auront été remplacés par un compteur communicant, autrement dit, une fois le déploiement en masse réalisé sur le territoire.

A titre personnel, n'hésitez pas si besoin à contacter votre IP pour toute question.

Quand et comment savoir si le compteur est devenu communicant ?

Il est possible pour le client de savoir quand son compteur deviendra communicant en renseignant son code postal sur l'espace Client Linky du site www.enedis.fr.

Le client peut aussi demander à être informé par mail de ce changement et donc de son accès aux nouveaux services en renseignant ses coordonnées sur l'espace Client Linky du site www.enedis.fr.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLEMENTAIRE, vos administrés peuvent contacter notre service Clients «Linky» au

0 800 054 659 Service à appeler gratuitement

Enedis - Direction régionale Alpes
4 boulevard Gambetta
73000 CHAMBERY
enedis.fr

Retrouvez-nous sur Internet



enedis.fr

enedisofficiel

@enedis_alpes

enedisofficiel

SA à directoire et à conseil de surveillance
Capital de 270 037 000 euros
R.C.S. de Nanterre 444 608 442
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement

Ufoval



2017 je pars en colo avec l'Ufoval

Développer son autonomie, sa capacité d'initiative, éveiller sa curiosité, voyager, sont des atouts importants dans les études et plus tard dans sa vie professionnelle et personnelle.

La colonie de vacances est le dernier lieu qui offre dans notre société tous ces possibles.

« Ensemble, donnons à nos enfants la chance de construire une vie et un monde meilleur où la tolérance et la fraternité sont des références fortes. »



Pour tout renseignement ou demande de brochures vacances 2017 :

Fédération des Oeuvres Laïques de Haute Savoie

3 avenue de la Plaine- BP 340-

74008 Annecy Cedex

Tel : 04 50 52 30 00 - Fax : 04 50 45 81 06

Mail : ufoval@fol74.org - Site : www.fol74.org



DORÉMI

La rénovation énergétique
complète **simplifiée**

PROFITEZ-EN !



DORÉMI
Rénovation énergétique
de votre maison

AVANT TRAVAUX

aides financières
+
accompagnement
gratuit



APRÈS TRAVAUX

chauffage
÷ par 5 + confort
de vie
+ valeur de notre
maison augmentée



La rénovation énergétique complète simplifiée avec DORÉMI

DORÉMI c'est quoi ?

DORÉMI est le dispositif opérationnel de rénovation énergétique des maisons individuelles mis en œuvre par InnoVales, à la demande des communautés de communes Arve et Salève et du Pays Rochois.

C'est simple !

Vous bénéficiez d'un accompagnement gratuit tout au long votre projet de rénovation avec un interlocuteur unique :

- visite de pré-diagnostic et identification des aides financières possibles
- mise en relation avec un groupement d'artisans locaux qualifiés
- étude d'une offre complète de rénovation énergétique (isolation des murs, planchers et toiture, menuiserie, étanchéité à l'air, ventilation, chauffage, eau chaude sanitaire)
- devis optimisés
- aide au montage des dossiers financiers
- coordination des travaux

Quels bénéfices ?

Avec les travaux de rénovation énergétique complète DORÉMI, vous pouvez :

- diviser par 5 votre consommation de chauffage
- améliorer votre confort de vie
- augmenter la valeur de votre maison

Qui est concerné ?

- Propriétaires de maisons individuelles
- Maisons peu ou pas isolées

Pour toute information :



Corinne Gatineau
Conseillère rénovation énergétique DORÉMI
07 75 23 11 70
doremi@innovales.fr

Mairie d'Arbusigny

Site de la commune : www.arbusigny.fr

83, imp. de l'Église - 74930 ARBUSIGNY
 mardi et jeudi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h
 mercredi : 8 h 30 à 11 h 30
 le 1^{er} samedi de chaque mois : 9 h à 12 h

Tél. : 04 50 94 50 01 - Télécopie : 04 50 94 59 80
 E-mail : mairie.arbusigny@wanadoo.fr
adjoints.arbusigny@orange.fr

Un collecteur de piles usagées et de bouchons est à votre disposition au secrétariat de la Mairie.

Associations

A.C.C.A (chasse)

Gilbert SONNERAT - 07 80 05 68 79
www.chasseurdefrance.com

CCAS Mairie

83, imp. de l'Église - Arbusigny
 Marie BAUD - Maire Adjointe

Association des Parents d'Élèves (APE)

Gwenaëlle CONDEVAUX - 04 50 94 07 66
<http://ape.arbusigny.free.fr>

Foyer Rural de Loisirs pour Tous

Luc RODET - E-mail : foyer.arbu@free.fr
 Site : <http://foyer.arbusigny.free.fr/>

Kop Coppel

Fabien PLOTNIKOWA - 04 50 77 36 99
www.jeromecoppel.com

La P'tite Toile (cirque)

Tristan PITTARD - 06 79 34 25 28

Les Bornes en VTT

Lionel CLAUSSET - 04 50 25 81 92
president@lesbornesenvtt.org

Lou Ptiou Golus (cantine scolaire)

Mélanie VACHOUX - 07 87 35 95 09
louptiougolus@free.fr

Moto Club d'Arbusigny - La Muraz

Delphine GALLAY - 04 50 39 51 99
 223, imp. des Fontaines - Cranves-Sales

ARBU'Nature Environnement

Nathalie DAIGUEMORTE - 06 19 08 36 95
arbunature@orange.fr

ASS MAT D'ARBU

Céline VALLVERDU - 04 50 85 03 09
 Sandrine LERIVRAY - 04 50 94 56 45

Association « ORCELACA »

Centre équestre La Caracole
 71, ch de la Bunaz - 74930 ARBUSIGNY
orcelaca@outlook.com

Tanguy SALER - 06 34 50 74 92

04 50 44 85 81

Association culturelle: Les salons

Christine TORRES
www.salonsmusicaux.com

Association culturelle: Zikylya

Christine TORRES
www.facebook.com/zikylya.evenements

Association Evolution

Simeone RUSSO - 07 81 02 53 95
evolution74930@gmail.com
www.evolution.over-blog.com

Vie quotidienne

Bibliothèque municipale

55, route du Col du Parc - Tél. : 04 50 85 09 68
 Mardi et jeudi de 16 h 30 à 17 h 30

Agence Postale Communale

Pers-Jussy - Chef Lieu
 Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
 8 h 30 à 12 heures et 14 h 30 à 17 h 30
 14 heures à 17 heures
 Mercredi et samedi : 8 h 30 à 12 heures
 04 50 94 41 60

La Poste à Reignier

Reignier - 4, Grande-Rue
 Lundi au vendredi
 8 h 30 à 12 heures et
 Samedi : 8 h 30 à 12 heures
 04 50 43 41 84

Communauté de Communes Arve et Salève

Maison Cécile Bocquet - 160, Grande-Rue - REIGNIER - 04 50 43 46 14

Préfecture

Rue du 30^e régiment d'infanterie - 74000 ANNECY
 Tél. : 04 50 33 60 00 - www.haute-savoie.pref.gouv.fr

Direction départementale des services fiscaux

3, rue Marie Curie - 74100 ANNEMASSE - Tél. : 04 50 43 91 50

Écoles

Maternelle

83, impasse de l'Église
 Tél. : 04 50 94 56 74

Bureau de la Direction

Tél. : 04 50 94 56 82
 Classe Grande Section
 55, route du Col du Parc

Primaire

29, route du Col du Parc

Tél. : 04 50 85 09 68
ce.0740819N@ac-grenoble.fr

Environnement

Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe

Maison Cécile Bocquet - 160, Grande-Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY
 Téléphone : 04 50 95 71 63 - Fax : 04 50 43 48 44

Problème sur votre relevé ou consommation : releve@s-rb.fr
 Autres problèmes administratifs : secretariat@s-rb.fr

Dépannages « eau potable » : 06 83 74 42 06 24 heures/24 et 7 J/7 J

Dépannages « assainissement collectif/individuel » : 06 77 04 19 50

*Lors d'une vente, n'oubliez pas de nous transmettre par mail ou par courrier :
 Votre Nom, prénom et n° téléphone, votre nouvelle adresse, commune concernée ainsi
 que l'adresse exacte, Nom et prénom de l'acquéreur et la date à laquelle vous voulez
 que l'on effectue le relevé de compteur.*

Déchèterie Intercommunale des Rocailles

1496, route des Rocailles - 74930 Reignier-Esery
 Été : avril à octobre - du lundi au samedi (sauf jours fériés)
 de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 00
 Hiver : novembre à mars - du lundi au samedi (sauf jours fériés)
 de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30

Urgences

Pompier : **18** Gendarmerie : **17** Samu : **15**
 CHAL Contamines : **04 50 82 20 00** Pharmacie de garde : **32 37**
 Clinique Privée Pays de Savoie - Annemasse : **08 26 30 00 74**
 Centre antipoison - Lyon : **04 72 11 69 11**
 ERDF : accueil dépannage Électricité : **09 726 75 74**
 Raccordement Électricité : **0810 144 684**
erdf-are-sillonalpin@erdfdistribution.fr

Les prochains événements sur notre commune

MARS

Mercredi 15
Cinéma enfants/adultes

Samedi 18
Soirée APE

Mercredi 29
Cinéma adultes

AVRIL

Samedi 1^{er}
Arbu propre

Dimanche 2
Vide grenier

Mercredi 5
Don du sang

Jeudi 6
Après-midi des aînés

Vendredi 7

Samedi 8

Dimanche 9
Festival des lettres

Mercredi 12
Cinéma enfants/adultes

Samedi 22

APE concert

Dimanche 23

Élections présidentielles

Lundi 24 au vendredi 28

Stade de cirque

Mercredi 26

Cinéma adultes

Vendredi 28

Samedi 29

Dimanche 30

Bennes au Chef-Lieu

MAI

Lundi 1^{er}

Bennes au Chef-Lieu

Lundi 8

Cérémonie communale

Jeudi 4

Après-midi des aînés

Dimanche 7

Élections présidentielles

Mercredi 10

Cinéma enfants/adultes

Samedi 13

Vente plantons

Mercredi 24

Cinéma adultes

Samedi 27

Fête des mères

JUIN

Jeudi 1^{er}

Après-midi des aînés

Samedi 3 - Dimanche 4

Salons des vins

Samedi 10

Sortie repas des aînés

Mercredi 7

Cinéma enfants/adultes

Dimanche 11

Élections législatives

Dimanche 18

Élections législatives

Mercredi 21

Cinéma adultes

Vendredi 30

kermesse APE



Envie de partir en vacances ?
De prendre quelques jours ?

Vous devez vous absenter pour raison professionnelle et vous ne pouvez pas emmener votre animal ?

Une solution : **CroCalins !**

Réservez dès à présent le séjour de votre compagnon et partez l'esprit tranquille.
Chez nous, pas d'enfermement, mais un accueil à la maison personnalisé et une vraie vie de famille.

Renseignements
et réservations

Anaïs
06.58.12.26.08
crocalins74@gmail.com

